

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice



MINISTÈRE DES FINANCES

RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DU FONDS NATIONAL DES REVENUS DES HYDROCARBURES (FNRH)

Année 2018

Juin 2021

I. INTRODUCTION

Les ressources pétrolières constituent une richesse nationale pour laquelle l'État s'est engagé à assurer une gestion efficiente et équitable, conformément aux principes de transparence, de responsabilité et de précaution dans l'intérêt des générations actuelles et futures. Ainsi le Gouvernement Mauritanien a opté pour la mise en place d'un Fonds National des Revenus des Hydrocarbures (FNRH) destiné à collecter l'ensemble des revenus de l'État provenant de l'exploitation des ressources nationales en hydrocarbures. Ce fonds joue le rôle d'un fonds d'épargne et d'investissement pour les générations futures, tout en jouant un rôle stabilisateur de la politique budgétaire, avec des retraits plafonnés par la loi de Finances, indexés sur le déficit budgétaire et sur le poids des dépenses de lutte contre la pauvreté. Les actifs non utilisés de ce fonds sont placés aux meilleures conditions du marché, suivant une gestion optimale et prudente.

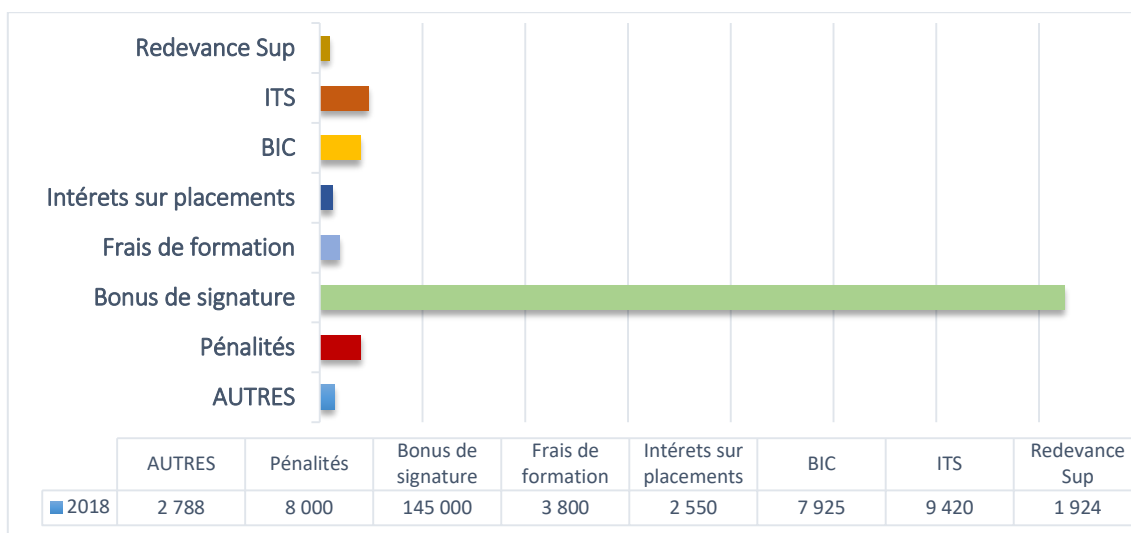
La gestion du FNRH a été déléguée par le Ministère des Finances à la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) et domicilié auprès de la Banque de France (BdF) conformément aux dispositions de l'ordonnance N° 2006-08 du 4/4/2006.

L'objet du présent rapport est de rendre public, en vertu de l'article 10 de la loi N° 2008-020, l'ensemble des opérations de gestion exécutées sur le compte du FNRH et les performances de gestion du fonds. Le présent rapport restitue l'ensemble des opérations de gestion en termes d'encaissements et de décaissements réalisées sur le compte, durant l'exercice 2018, tout en mettant en exergue les performances réalisées en termes de placements des avoirs du fonds sur les marchés financiers internationaux.

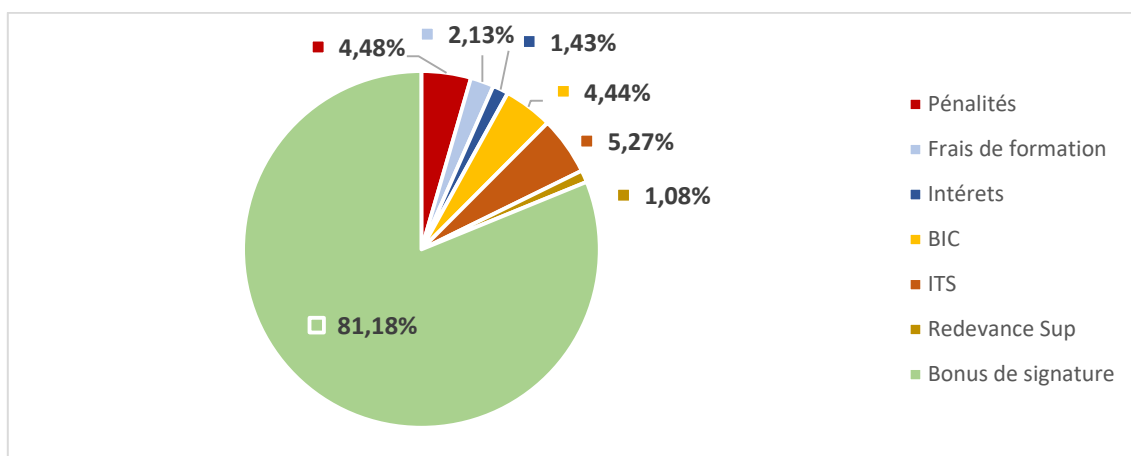
II. Encaissements réalisés sur le FNRH

Au titre de l'exercice 2018, les encaissements réalisés sur le compte FNRH ont été de 181 343 224.38 USD. Ils correspondent aux bonus de signature, redevances, impôts et taxes versés par les sociétés pétrolières, appuis à la formation et à la promotion du secteur des hydrocarbures, intérêts perçus sur les placements des avoirs du Fonds auprès des institutions financières internationales et pénalités.

Encaissements réalisés en 2018 par nature (en milliers USD)



Répartition des encaissements réalisés en 2018 par nature



1. Redevances, Impôts et Taxes

Les redevances superficielles, les impôts et les Taxes (BIC et ITS) versées par les sociétés pétrolières opérantes sur le territoire national, au titre de l'année 2018, se sont situées à hauteur **19 332 511.57 USD**.

2. Appuis à la formation

Durant l'année 2018, le secteur des hydrocarbures a bénéficié d'un montant de **3 800 000 USD** au profit de la formation et de la promotion du secteur.

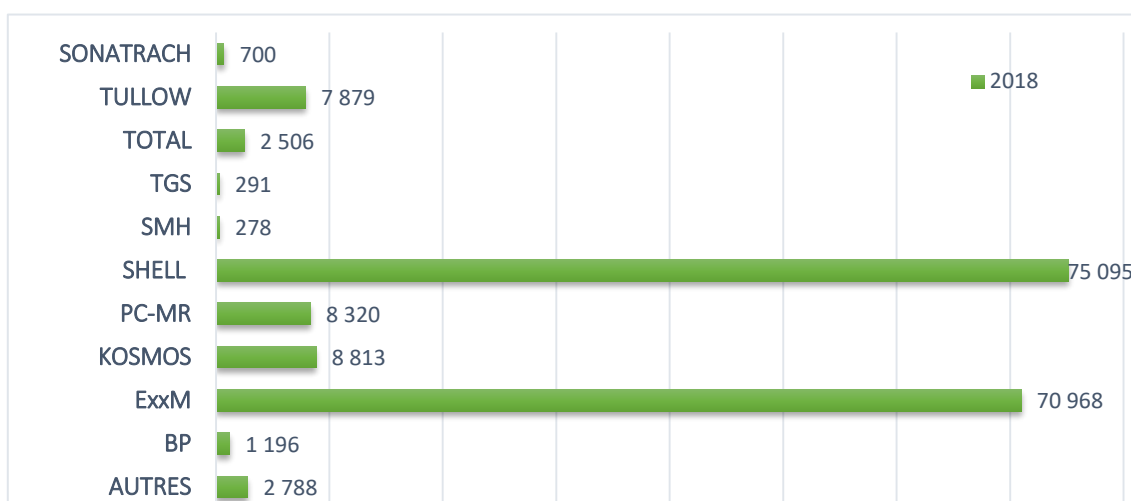
3. Pénalités

Dans le cadre de violations des engagements contractuels, au titre de l'exercice 2018, l'opérateur TULLOW et SONATRACH se sont vu infligé des amendes respectivement à hauteur de **7 500 000 USD** et **500 000 USD**, suite au non-respect des dispositions des contrats d'exploitation.

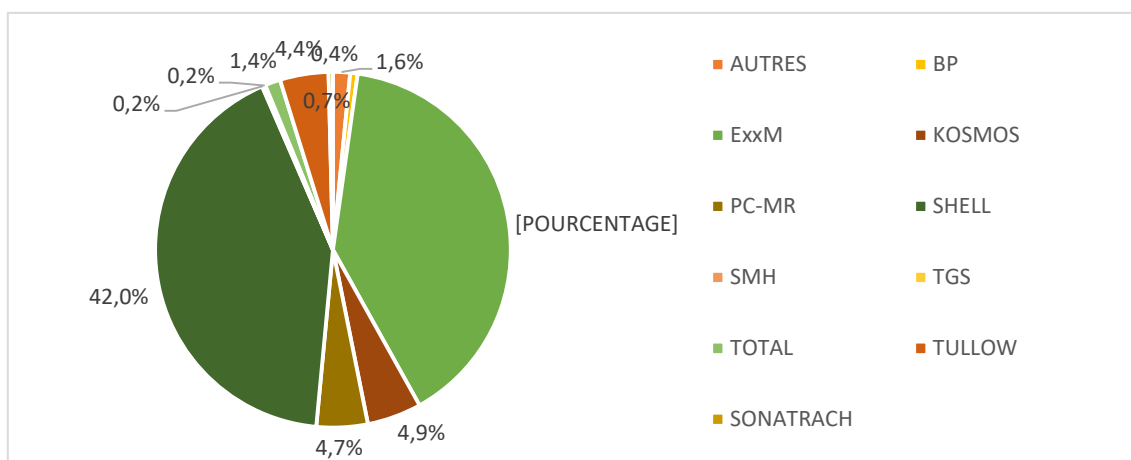
4. Bonus de Signatures

Pour l'année 2018 les versements de bonus de signature, ont atteint un montant cumulé de **145 Millions USD**, effectués par la société EXXON MOBIL et la société SHELL, respectivement, d'un montant de **70 Millions USD** et de **75 Millions US**.

Encaissements réalisés en 2018 par entité versante (en milliers USD)



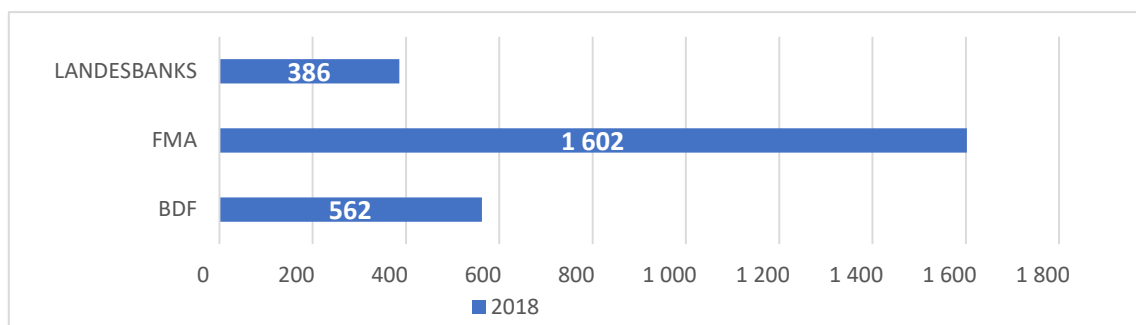
Répartition des encaissements réalisés en 2018 par partie versante



5. Intérêts perçus sur les placements des avoirs du Fonds

Les avoirs du FNRH sont placés sous forme de dépôt à terme conformément à la politique de placement en vigueur pour les réserves extérieures de la BCM. Les revenus tirés des placements des avoirs du Fonds auprès des institutions financières internationales, au cours de l'année 2018, ont atteint un montant de **2 550 733.27 USD**.

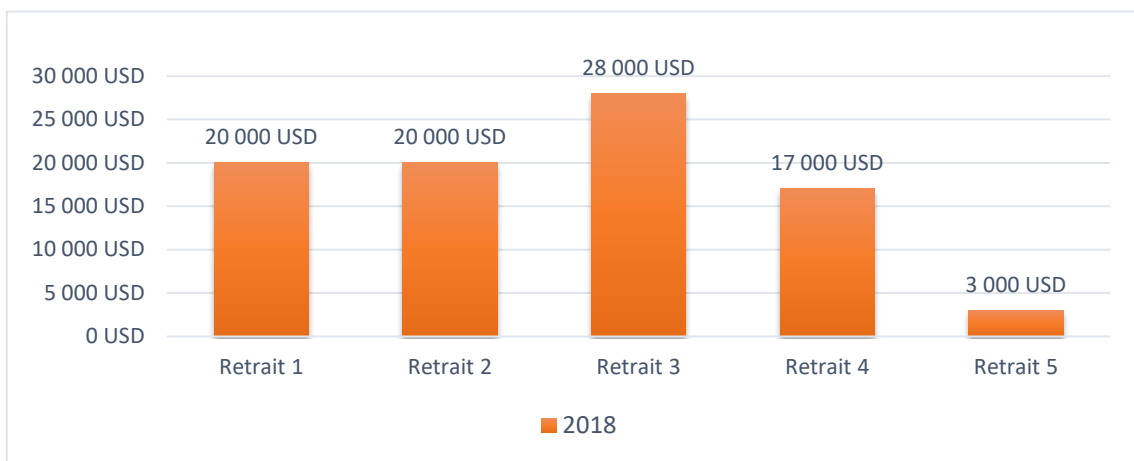
Revenus issus des placements des avoirs du FNRH (en milliers USD)



III. Décaissements exécutés sur le FNRH

Sur l'année 2018, dans le cadre du financement du budget de l'État, le ministère des Finances a ordonné cinq retraits du FNRH portant les décaissements à **88 000 000 USD**.

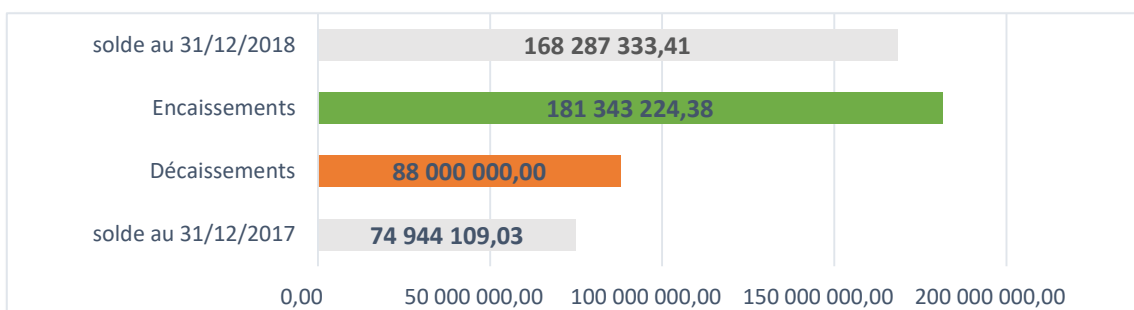
Profil des retraits sur le FNRH (en milliers USD)



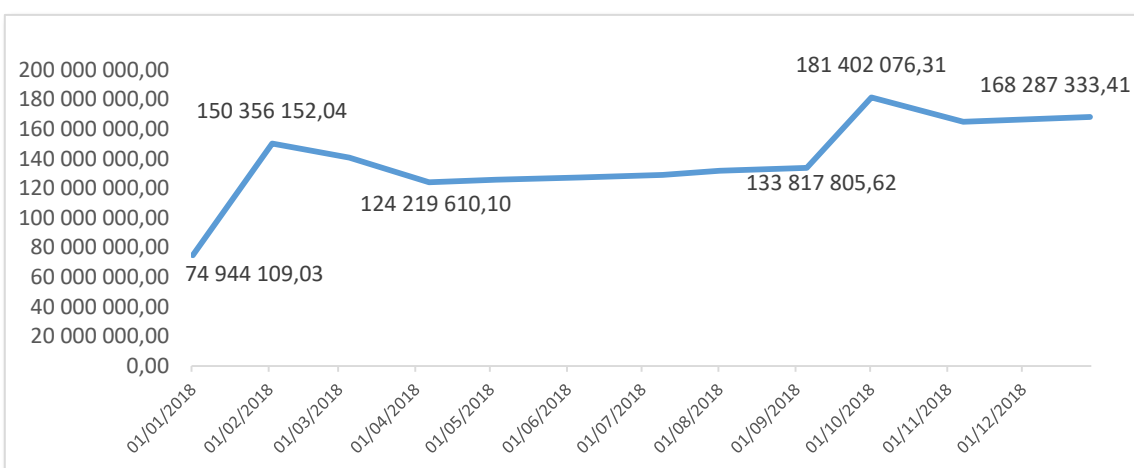
IV. Évolution du solde du compte FNRH :

Étant donné le solde du FNRH au 31/12/2017, et les encaissements et les décaissements effectués au cours de l'année 2018, le solde du FNRH au 31/12/2018 s'est situé à **168 287 333.41 Millions USD**. En effet, le solde du compte FNRH a augmenté de 124.55 % en passant de 74 millions USD à la fin de l'année 2017 à 168 millions USD au 31-12-2018.

Solde du FNRH



Évolution du solde du FNRH en 2018 (en USD)



V. Performance de gestion du Fonds par rapport au BENCHMARK

Aucun benchmark n'a été choisi pour mesurer la performance mais la BCM applique les mêmes principes régissant la gestion de ses réserves.

VI. Conclusion

Globalement, la gestion du compte FNRH au cours de l'année 2018 a montré une nette amélioration du solde de 224 % par rapport au solde constaté en début d'année. Le compte a supporté **88 Millions USD** de retraits pour le financement du budget de l'État, conformément aux autorisations de la loi de finances 2018. Par ailleurs, les encaissements ont atteint un montant de **181.343 Millions USD**, dont **2.55 Millions USD** en intérêts perçus sur les placements des avoirs du Fonds. En conséquence, au 31 Décembre 2018, le solde du compte FNRH affichait **168.29 Millions USD**.